

CONGES EXCEPTIONNELS EVENEMENTS FAMILIAUX

Motif à sélectionner dans MySilaee	Concerne	Nb de jour	Justificatif obligatoire à remettre
Evènement familial	Congés pour mariage ou PACS du salarié	6 jours ouvrables	Attestation de mariage ou de PACS
Evènement familial	Congés pour mariage d'un enfant	2 jours ouvrables	Attestation de mariage ou de PACS
Evènement familial	Congés pour naissance ou adoption d'un enfant	3 jours ouvrables	Acte de naissance ou attestation d'adoption
Evènement familial	Congés pour décès d'un enfant	8 jours ouvrés	Acte de décès
Evènement familial	Congés pour décès du conjoint, du partenaire de PACS, du concubin, du père, de la mère, du beau-père, de la belle-mère, d'un frère ou d'une sœur	3 jours ouvrables	Acte de décès
Evènement familial	Décès grands-parents	1 jour	Acte de décès
Maladie	Annonce de survenue d'un handicap chez un enfant	2 jours	Arrêt de travail
Maladie	Maladie ou accident d'un enfant à charge de moins de 16 ans	3 jours/an	Arrêt de travail
Maladie	Maladie ou accident d'un enfant à charge de moins de 3 ans	3 jours/an	Arrêt de travail
Congé	Jours supplémentaires pour les salariés ayant au moins 2 enfants à charge de moins de 16 ans	2 jours	Liste
Congé	Déménagement	1 jour	Déclaration sur l'honneur = nouvelle adresse
Evènement familial	Absence de la salariée pour 7 consultations obligatoires en cas de grossesse	Durée de l'absence	Courrier RAR information grossesse ou remise contre récépissé
Evènement familial	Absence du salarié dont la femme/partenaire de PACS/ concubine est enceinte ou bénéficiaire d'une assistance à la procréation, à 3 des examens médicaux obligatoires	Durée de l'absence	Courrier RAR information grossesse ou remise contre récépissé
Evènement familial	Congé paternité naissance	4 jours immédiatement après la naissance	Acte de naissance
Evènement familial	Congé paternité	21 jours fractionnables en deux fois, avec un minimum de 5 jours	Acte de naissance